

# 5.4

Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers

---

---

## 5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

### 5.4.1 Assureurs

Aucune information.

### 5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information.

### 5.4.3 Coopératives de services financiers

#### Erratum

#### **Avis de révocation et de délivrance de permis d'assurance-dépôt**

*Loi sur l'assurance-dépôt, RLRQ, c. A-26*

Veillez noter qu'une erreur s'est produite lors de la publication de l'*Avis de révocation et de délivrance de permis d'assurance-dépôt* à la section 5.4.3 du bulletin du 24 janvier 2019 (vol. 16, n° 3). Cet avis fait le 1<sup>er</sup> janvier 2019 se termine à la p. 142 après le nom de l'Autorité des marchés financiers. L'information qui apparaît à la suite de cet avis aux pages 142 et 143 a été reproduite par erreur.

Le 18 avril 2019